

Bateau à la dérive : avis de l'ingénieur en chef
13 novembre 1913, service des eaux de Besançon
(Bibliothèque et archives municipales de Besançon, série O)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU DOUBS

BESANCON, le 13 Novembre 1913.

L'INGENIEUR EN CHEF

à Monsieur le Préfet du Doubs, à Besançon.

On m'informe qu'un gros bateau chargé de 40 tonnes de marchandises est parti à la dérive ce matin 13 Courant, à une heure, de Laissey. Comme il n'a pas encore été signalé à Besançon, il est probable qu'il s'est arrêté en route, mais il se pourrait qu'il fût entraîné de nouveau. L'arrivée en vitesse d'une masse de l'importance de celle dont il s'agit est de nature à occasionner de forts dégâts aux ouvrages qui seraient rencontrés (ponts, écluses....) Il importe dès lors de se préoccuper d'urgence d'arrêter le bateau pour l'immobiliser.

Je vous propose en conséquence de vouloir bien adresser des télégrammes aux maires des communes situées sur le Doubs entre Laissey et Besançon en demandant à ceux-ci de faire connaître si un bateau parti à la dérive de Laissey à 1 heure du matin a été aperçu et à quelle heure, s'il est arrêté quelque part, auquel cas des mesures devraient être prises pour l'immobiliser.

Signé: GUYOT.